ANNEXE II

Liste des Emplacements Réservés

N° réf au plan	Bénéficiaire	Nature	Surface	Remarque / PADD
1	Commune	Aménagement d'un chemin piétonnier	pour une surface globale de 1240 m²	Cet emplacement réservé permettra de faciliter le déplacement des piétons en toute sécurité, afin d'être conforme aux orientations du P.A.D.D.
2	Commune	Aménagement d'un chemin piétonnier	pour une surface de 370 m² (avec une largeur d'environ 17 m)	Cet emplacement réservé permettra de faciliter le déplacement des piétons en toute sécurité, afin d'être conforme aux orientations du P.A.D.D.
3	Commune	Emplacement réservé pour un équipement communal / espace de stationnement/aménagement complémentaires de la zone UL	pour une surface de 19140 m²	Cet emplacement réservé permettra d'anticiper les besoins en termes d'équipements et d'aménagements en étant conforme aux orientations du P.A.D.D.
4	Commune	Aménagement d'un chemin piétonnier ou/et véhicules	pour une surface de 180 m² (avec une largeur d'environ 3 m)	Cet emplacement réservé permettra de faciliter le déplacement des piétons en toute sécurité, afin d'être conforme aux orientations du P.A.D.D.
5	Commune	Aménagement d'un chemin piétonnier ou/et véhicules	pour une surface de 40 m² (avec une largeur d'environ 3 m)	Cet emplacement réservé permettra de faciliter le déplacement des piétons en toute sécurité, afin d'être conforme aux orientations du P.A.D.D.